

FORMATION / SANTE : L'Institut Osthéopathie de Bordeaux saisi le Conseil d'Etat pour retrouver son agrément

L'école [BORDEAUX INSTITUT OSTEOPATHIE ET SPORT](http://www.bordeaux-institut-osteopathie-et-sport.com) (siège à Bordeaux/33) a indiqué mardi dernier, avoir saisi le Conseil d'Etat, suite à la suspension de son agrément, survenu cet été, dans le cadre de la réforme de la formation de la profession. L'école souhaite faire prononcer l'illégalité de cette décision et faire suspendre l'exécution de ce refus d'agrément. D'autres écoles doivent l'imiter prochainement. La réforme de la formation de l'ostéopathie, lancée en 2013, vise à harmoniser les diplômes et réguler la démographie d'une profession dont les effectifs en hausse récente (plus de 23.000 professionnels) font craindre une saturation du marché. www.societe.com/.../bordeaux-institut-osteopathie-et-sport-493580435.html